

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT
31 - Haute-Garonne

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

q

Nombre de conseillers	
• en exercice	11
• présents	9
• votants	9
• absents	2
• exclus	0

De la commune BARBAZAN

Séance du 04 juillet 2018 à 18 heures 00

Date de convocation :
21 juin 2018

Date d'affichage :
22 juin 2018

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de :

Objet
Suppression d'un poste d'adjoint technique 2ème classe à 35h pour un poste d'adjoint technique principal de 2ème classe

Mme STRADERE Michèle

Étaient présents :

Mmes ARIES Fabienne, BOLEA Maryse, NOE Liliane, STRADERE Michèle, VEYRIES Nadine,
Ms DELORT Thierry, MAURETTE Bernard, SALES André, SIBRA Gérard

Absents : BRUNA Roger, VALLE Anthony

Secrétaire de séance :

M. MAURETTE Bernard

Le Maire expose que suite à la demande de Monsieur FORNASIER Angel, il est possible de prétendre à un avancement de grade, après saisine de la CAP pour avis.

Madame le Maire propose:

- de supprimer le poste d'adjoint technique de 2ème classe de 35 heures hebdomadaires,
- de créer un poste d'adjoint technique principal de 2ème classe pour une durée de 35 heures hebdomadaires.

Ce poste pourrait être pourvu au 1er novembre 2018.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal vote à l'unanimité :

- la suppression du poste d'adjoint technique 2ème classe de 35 heures et la création du poste d'adjoint technique principal de 2ème classe à 35 heures.

Ainsi fait et délibéré, au registre sont les signatures.

Acte rendu exécutoire après le dépôt en Sous-préfecture le .

Publié ou notifié le .

Fait à BARBAZAN, le 06 juillet 2018

Le Maire

REÇU
le 13 JUL. 2018
SOUS-PREFECTURE
DE SAINT-GAUDENS

